

« Des lignes rouges à ne pas franchir »

WALLONIE La CSC dresse la liste des dossiers et des litiges avec l'exécutif MR-CDH

► Le « virage à droite » inquiète la CSC wallonne.

► Bruno Antoine et Marc Becker invitent MR et CDH à ne pas pousser le bouchon trop loin.

A ce stade, le ton est plus mesuré que celui de la FGTB. Mais la CSC wallonne n'est pas absente pour autant du débat alors que le nouveau gouvernement régional a vite pris ses marques : elle aussi s'inquiète d'un « virage à droite ». Marc Becker, secrétaire national, et Bruno Antoine, président pour la Wallonie, fixent des lignes rouges que MR et CDH sont invités à ne pas franchir.

1 Pas touche aux services publics !

Alors que le gouvernement veut trouver l'équilibre budgétaire en réduisant les dépenses, Marc Becker n'y va pas par quatre chemins : « L'austérité qui se prépare nous fait craindre le pire pour les services publics wallons. Je ne parle pas ici des réformes de structures pour les outils économiques ou dans le monde du logement bien sûr, nous n'y voyons pas d'inconvénients. Par contre, s'attaquer à l'emploi ou tenter d'organiser un service minimum dans les TEC, c'est non ! Le gouvernement nous aura sur le dos. Ce dossier est irréaliste et se base sur des raisonnements populistes. La majorité veut simplement marquer le coup parce qu'elle n'a pas de temps devant elle. »

2 Non au travail contraint ! La déclaration de politique régionale évoque en toutes lettres « des demandeurs d'emploi (...) qui pourront contribuer par d'autres moyens à la vitalité de la société », s'ils ne réussissent pas à trouver un travail. « Attention !, prévient le secrétaire national. On n'est pas loin ici d'une forme de travail contraint. Le gouvernement nous aura dans les pattes s'il s'avance dans cette voie. »

Bruno Antoine rappelle que la CSC offre d'autres perspectives à « ces demandeurs d'emploi très éloignés du marché du travail » : « Ils ont un savoir-faire mais les emplois traditionnels et leur rythme n'est pas pour eux. Il faut reconnaître leurs compétences mais aussi les protéger. Ils seraient utiles dans des emplois de proximité qui rencontreront des nouveaux besoins sociaux. Un dispositif propre pourrait être géré par les partenaires sociaux, le Forem et les associations. »

3 Pas de marche arrière sur les points APE.

Pierre-Yves Jeholet (MR) a décidé d'un gel des points APE, ces aides qui soutiennent l'emploi dans les pouvoirs locaux et le non-marchand. Le ministre de l'Emploi veut « y voir clair ». C'est tout vu, selon Marc Becker : « La réforme de ces aides a été longuement négociée par les partenaires sociaux. Il y a eu un accord entre patrons et syndicats, le gouvernement sortant l'a entériné. Le nouveau dispositif doit être mis en œuvre sans tarder, et intégralement. Le ministre semble soup-

çonner des problèmes de copinage qui favoriseraient certains lors de l'attribution des aides. Je crains qu'il s'agisse pour le ministre de rééquilibrer le dispositif en faveur de ses propres couleurs. »

4 Le zèle avec les chômeurs, cela suffit !

La CSC wallonne compte suivre de près la question du contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi.

Le Forem vient de faire le bilan de son action en la matière. « Nous nous opposerons à tout nouveau renforcement de ces contrôles à l'avenir, prévient Bruno Antoine. Nous sommes déjà dans l'excès de zèle manifeste en Wallonie. Nous préconisons plus de souplesse et d'humanité. Et nous demandons aussi que les contrôles portent davantage sur les employeurs. Ils bénéficient d'aides à la création d'emploi, mais se remettent-ils

en question pour les transformer en succès ? Que font-ils pour former les travailleurs ? Vincent Reuter et l'Union wallonne des entreprises avaient promis 10.000 places pour la formation en alternance : où sont-elles ? »

Marc Becker cite un cas concret : « Le crédit adaptation est versé aux entreprises pour leur permettre de former des gens à l'occasion du développement de nouvelles technologies. L'intention est bonne, l'enveloppe est de cinq millions d'euros. Mais elle ne fait l'objet d'aucun contrôle. Ce dispositif, c'est le casino : un bandit manchot que l'on actionne, l'argent tombe et le gagnant n'a pas à se justifier. Quand on songe aux exigences imposées aux demandeurs d'emploi... » ■

ERIC DEFFET

budget « Pour le gouvernement, l'austérité sinon rien »

Marc Becker a évidemment pris le temps de lire la déclaration de politique régionale rédigée par le MR et le CDH en plein cœur de l'été. Qu'en tire-t-il comme conclusions ?

« On décèle très facilement dans ce texte le virage à droite que l'on veut imposer à la Wallonie, une impulsion clairement libérale. Dans les intentions du gouvernement, la prédominance du privé sur le public traverse de nombreuses politiques. Je ne m'y oppose pas d'office, mais je suis inquiet parce que les matières qui sont visées, comme les maisons de repos ou le logement social, sont essentielles pour les catégories les plus faibles de la société qui devraient être une priorité absolue pour les pouvoirs publics. »

Le responsable syndical va suivre de près le conclave budgétaire prévu pour la semaine prochaine et les précisions attendues à propos de la prochaine stratégie fiscale : « Je regarde tout cela avec beaucoup de circonspection. Jean-Luc Crucke a présenté une réforme fiscale alors que le parlement vient de commander un audit sur les finances régionales à la Cour des comptes. Cette stratégie, c'est soit un gros coup de com, soit la démonstration que le gouvernement n'a pas tous les éléments en main pour établir son budget 2018, ce qui serait grave ; et ce qui paraît incroyable, quand on y pense : j'ai ici le dernier

rapport de la Cour des comptes sur les finances wallonnes, et il date du 22 juin dernier. On ne peut donc pas dire que les données sérieuses n'existent pas... »

Que faut-il attendre des débats budgétaires entre les nouveaux partenaires de majorité ? Rien de bon selon Marc

Becker : « On peut être d'accord avec les objectifs : réduire le déficit et l'endettement. Mais pas à n'importe quel prix ! Je suis curieux de voir comment MR et CDH vont s'en sortir en excluant d'emblée la perspective de nouvelles recettes. Comment vont-ils réduire les dépenses publiques ? Hélas, je crains que la Wallonie soit confrontée à des politiques clairement marquées par l'austérité. Il s'agit forcément de cela quand on s'en prend aux services publics. Je pense que le gouvernement n'aura pas le choix : s'il veut tenir ses engagements, il devra passer par l'austérité. C'est cela sinon rien. »

« Où sont les réponses ? »

Au-delà de l'échéance budgétaire toute proche, le secrétaire national de la CSC s'interroge sur l'avenir de la Wallonie : « Le coup de Benoît Lutgen débouche sur un moment charnière pour la Wallonie avec l'instauration d'un gouvernement de centre droit. En toile de fond, il y a cette société où triomphent les gagnants de la mondialisation, notamment ces start-up qui se

créent un peu partout, mais où végètent en même temps les oubliés de l'évolution de ces dernières années. Le plus inquiétant est que ceux-là sont surtout les représentants de ce que l'on appelait la classe moyenne, qui glisse vers la précarité voire la pauvreté. Où sont les réponses que le monde politique peut leur apporter pour leurs problèmes de santé, de logement ou de mobilité ? Je ne vois rien venir. Ce qui laisse un espace immense aux populistes et aux extrémistes. » ■

E.D.

MANIFESTATION

La CGSP wallonne passe à l'acte

La CSC en est aux avertissements ; la CGSP (FGTB) passe déjà à l'acte. Elle manifestera mercredi, jour de séance au parlement, dans les rues de Jambes et Namur. Mot d'ordre : l'opposition à « la précarisation de l'emploi statutaire et contractuel » et au service minimum. Le mouvement est couvert par des préavis de grève déposés par les centrales des administrations locales et régionales ainsi que par la CGSP Tram-Bus-Métro. (b)